

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **95 (1959)**

Heft 30

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables: Educateur, André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9; Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98. Chèques postaux II b 379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 15.50; ÉTRANGER FR. 20.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE



Lino d'André Pochon.

CSS Organisme et distribution officielle du **Cliché Scolaire Suisse**

LEHRMITTEL S.A. BALE

Grenzacherstrasse 110, tél. (061) 32 14 53

Nous avons le plaisir de pouvoir annoncer les
nouvelles éditions de diapositifs en couleurs suivantes :

Clichés CSS : Danemark :
Islande :
Norvège :

Hollande :

Belgique :

Jutland, Pont sur le fleuve Stor, Ferry-boat, Copenhague.

Paysage, Sources chaudes, Geysers, Reykjavik, Chasse à la baleine.

Îlots, Fjord-pentes verticales, Fjell/région du cercle polaire, Fjell/centre de la Norvège, Îles Lofoten, Séchage de poissons, Cap Nord, Hammerfest, Soleil de minuit, Spitzberg, la toundra. Ostende/la dune, Base de la digue, Construction d'une digue, Kinderijk/moulins à vent, Champs de tulipes, Westland, Zuiderzeedigue de fermeture et écluses, Polder/station de pompage, Polder/domaine rural moderne, Mœrdijk/ponts sur le Waal, Canal avec pont-levis, Canal de la mer du Nord, Amsterdam, Cracht, Port de Rotterdam, Alkmaar/marché au fromage.

La Flandre, Collines près de Bruxelles, Anvers et l'Escaut, Bruges/vieille ville, Bruxelles, Charleroi.

Autres éditions CSS : Italie, France, Grande-Bretagne, Pyrénées, ainsi que les clichés suisses : Vaud, Berne, Bâle-Ville et Bâle-Campagne, Uri/Reusstal, Valais, Tessin, Grisons et « le montagnard ».

Clichés Westermann :

Australie, Nouvelle-Zélande, Pays des Andes, Japon, Turquie, Indochine, Népal, Pakistan, Pologne, Union de l'Afrique du Sud, Ceylan, Indes, Îles Philippines, forme de nuages, le café, l'ortie morte, la tulipe, l'abeille, le hanneton, les insectes tropicaux, les papillons exotiques.

Autres diapositifs Westermann livrables : Egypte, Sahara moyen, Pays de l'Atlas, Liban, Irak, Afghanistan, Afrique du Sud-Ouest, USA, Amérique centrale et Mexique, Brésil, Pays La Plata, Norvège, Suède, Finlande, Danemark, Pays Bénélux, France, Portugal, Espagne, Italie, Yougoslavie, Grèce — La biologie, la physique, la technologie, l'économie.

Clichés V-Dia :

Nouveau programme : Allemagne, Les glaciers, L'exploration polaire moderne, Le pôle antarctique, Les îles Fär-Oer.

Editions éprouvées : Les secteurs : Géographie, Anthropologie, Médecine, Zoologie, Botanique, Art et l'Histoire de l'Art, Contes, etc.

Sur demande, nous soumettons volontiers et sans engagement un envoi à choix.



**FAITES CONFIANCE A NOTRE
MAISON QUI A FAIT SES
PREUVES DEPUIS 1891**



En été, c'est le moment d'acheter vos films en couleurs. Grand choix spécialement sélectionné. N'importe quelle caméra photo ou ciné est susceptible d'excellents résultats ! Catalogue général illustré — Conseils avisés

PHOTO DES NATIONS
Place Longemalle et rue du Mt-Blanc - GENÈVE

RESTAURANT DU LAC DE BRET

Le lieu idéal pour les classes

J.P. Brélaz, chef de cuisine

Tél. 5 81 26

CAFÉ ROMAND

Les bons crus au tonneau
Mets de brasserie

L. Péclat



AUTO-ÉCOLE A.B.C.

DANIEL BEZENÇON

Petit-Chêne 38 (Place de la Gare)
Tél. (021) 22 22 86 entre 20 et 21 h.



Vos imprimés seront exécutés avec goût par l'Imprimerie Corbaz S.A. Montreux

Partie corporative

Journées pédagogiques internationales
de Trogen

13 - 22 juillet 1959

Est-ce l'expérience accrue des organisateurs, ou la qualité des conférences, ou l'heureuse alternance des travaux astreignants et des temps de loisirs ? Cette sixième rencontre de Trogen fut, de l'avis de ceux qui vécurent les cinq précédentes, d'une densité particulière. En ouvrant la Tagung devant 80 participants venus de quinze pays, Willy Vogt insista sur le caractère de libre discussion qui doit marquer les journées de Trogen. Les orateurs n'engagent pas les pays ni les institutions auxquels ils appartiennent, et dans les groupes de discussion chacun s'exprime avec la plus totale indépendance. Ils ne sont pas si éloignés, ajoutait-il, les temps où l'on a pu voir avec horreur jusqu'où l'homme peut descendre quand il a été fanatisé, et il faut trouver les nouveaux chemins qui conduisent à une éducation comportant au premier chef la tolérance et le respect.

Avec l'exposé magistral du Dr Willi Schohaus, directeur du séminaire de Kreuzlingen, on entrait de plain-pied dans les problèmes les plus intimes et les plus ardu de toute profession enseignante. Le don de soi total et souvent sans retour qu'exigent l'enseignement autant que l'éducation ne va pas sans entamer souvent l'harmonie intérieure. Que ce soit avec les enfants, les parents, les collègues, les autorités, quand ce n'est pas avec sa propre conscience, les sources de désaccord ne manquent pas. De sa vaste expérience, le distingué orateur tira d'utiles directives, et la discussion par groupes souligna l'importance primordiale du choix des maîtres et de leur formation psychologique.

Les problèmes religieux du maître firent l'objet d'une étude objective de Frau Dr Gertrud Hofer-Werner (Berne), qui esquaissa les rapports entre la psychologie et la foi en un suggestif tableau.

Pétillante d'humour fut la causerie du professeur Nussbaum (Vienne) qui, sous le titre « Qu'attend-t-on d'un maître ? », rejoignait les conclusions du Dr Schohaus, en montrant bien que devant la multiplicité des tâches l'enseignant doit discerner l'essentiel de l'accessible, et ne pas laisser abdiquer sa personnalité.

Sous le titre quelque peu intrigant « Die Primitiven der Technik », le professeur Kurt Rollinger (Brème) s'attachait à définir la jeunesse contemporaine, trop souvent décriée sur la base du comportement de quelques éléments extrêmes. Tous nos jeunes ne sont pas, Dieu merci, des « tricheurs », et les plus détestables ont souvent puisé leurs exemples dans le cynisme ou l'hypocrisie des aînés.

Le problème de la coordination des organes des sens, traité sur la base d'observations scientifiques par le Dr F. de Havas (Angleterre), suscita un vif intérêt. L'orateur souligna l'importance de la musique et de la rythmique dans l'éducation des enfants handicapés, ainsi que des jeux sensoriels.

L'exposé du professeur Georges Panchaud sur la réforme des écoles secondaires vaudoises intéressa vivement chacun. Tout en présentant un tableau précis de l'organisation scolaire cantonale, M. G. Panchaud s'attacha à définir le climat psychologique dans lequel s'effectue tout renouvellement de ce genre. Les préjugés, la défense des positions acquises, la routine, la méfiance, font la vie dure à ceux qui doivent, parce que l'évolution sociologique l'exige, instaurer un nou-

vel état de choses, même si au fond les transformations ne sont pas si profondes. L'innovation la plus intéressante aux yeux de nos collègues étrangers m'a paru être ce cycle d'orientation de deux ans, ainsi que le soin apporté à l'acheminement des élèves dans la section la plus conforme non seulement à leurs résultats scolaires, mais aussi à leurs dispositions profondes et à leur caractère.

Dans une vallée écartée de la région de Salzbourg, M. le Dr Richard Tremblé dirige un internat où les jeunes gens acquièrent des notions professionnelles et techniques à côté de leur formation secondaire. La méthode scout est appliquée dans cet établissement dont l'Etat autrichien suit les expériences avec intérêt.

L'Italie s'est penchée sur le problème des trop nombreux élèves qui redoublent leurs classes. Mme Fiorentina Beltrand, professeur d'Ecole normale à Cuneo, signalait que l'an dernier 713 000 enfants italiens avaient dû refaire leur année, dont 260 000 en première classe déjà ! Pour obvier aux multiples inconvénients de ce système, on a divisé l'enseignement en trois cycles, de 2, 3 et 4 ans, au terme desquels la promotion fait l'objet d'examens. Mme Beltrand a déploré l'analphabétisme qui sévit dans certaines régions, alors qu'on souffre d'une pléthore d'enseignants. On devine quels lourds problèmes financiers sont à l'origine de ce déséquilibre.

Un bref exposé d'un directeur d'école finlandais, les observations captivantes d'une bibliothécaire polonaise, ont suscité eux aussi des discussions vivantes. Il n'est pas jusqu'à Israël qui n'ait fait connaître ses problèmes. Sous le titre « Préoccupations d'ordre culturel », M. Chaim Lavi, de Beer-Sheva, montra les difficultés du choix des éléments d'un programme secondaire, dans un peuple dont la Bible demeure le maître-livre. Sur les seize millions de Juifs, deux millions seulement vivent en Israël, faisant la dure mais exaltante expérience d'un peuple qui, tout en s'adaptant aux conditions modernes, veut vivre selon sa foi, confiant dans les promesses divines.

Des Indes même nous venait un émouvant message : notre collègue Hans Reutimann, au retour de quelques années d'activité dans une école suisse, s'attachait à définir la philosophie de l'hindouisme, attitude de sérénité et d'attente, de plénitude et de respect dont nous aussi, dans notre Europe agitée, nous pouvons recevoir quelque chose. De superbes clichés en couleurs étayaient cet exposé dont la profondeur et la sincérité furent très remarquées.

Au terme de tant de savants exposés, Mme Simone de Breuk, institutrice maternelle à l'Ecole européenne

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE : Journées pédagogiques internationales de Trogen. — Congrès et école d'été du SPIE — En Italie. — Vaud : Bonne rentrée. — Cours de perfectionnement 1959. — Avenches-Gymnastique. — Postes au Concours. — Conférence Delbasti. — Concert Bach-Honegger. — Genève : Que se passera-t-il cet automne à l'UIG ? — Des Zurichois à Genève. — Des enfants de Sicile dessinent. — Neuchâtel : Comité central. — La course scolaire annuelle.

PARTIE PÉDAGOGIQUE : J.-P. Descombes : Recherches sur les intérêts professionnels des adolescents de Suisse romande par l'« Inventaire d'intérêts » du professeur G. F. Kuder. — L. Pichonnaz : Un changement d'espérance. — Belle propagande I — Variété.

du Luxembourg, pouvait se demander dans quelle mesure la vie de sa modeste école intéresserait les congressistes. Et voici que le rappel de cette éducation de base fut un vrai ravissement, une révélation pour plusieurs. Inspiré à la fois par les travaux de Decroly et de Mme Montessori, le Jardin d'enfants, dont un film nous a montré l'activité, nous est apparu comme un petit paradis, où tout ce qui est nécessaire est agréable, où alternent jeux et chants, dans une atmosphère de confiance paisible qui suscite l'effort personnel. Le trait particulier de ce Jardin d'enfants, c'est qu'il réunit des enfants de six nations, qui prennent conscience peu à peu des nécessités d'ordre linguistique. Mme de Breuk nous fit vivre vraiment l'existence attrayante de ce petit monde, dont les mines réjouies et l'attention soutenue disaient l'intérêt.

Nous serions bien incomplets si nous omettions de signaler les excursions dans ce sympathique pays d'Appenzell, au Stoss notamment, où notre collègue saint-gallois Kessely fit revivre l'épopée mémorable des paysans refoulant hardiment l'agresseur. Et c'est la soirée des adieux, pour laquelle chaque délégation nationale a tenu à offrir mainte surprise : on passe sans transition de la danse du ventre de notre ami d'Algérie, Béchir Benzerach, au « schnitzelbank » des Bâlois, et aux chansons des différents folklores. Hommage est rendu à l'excellente organisation de ces journées enrichissantes, qu'il a été question d'organiser une fois en terre romande. Car il faut bien le dire, le français fait figure de parent pauvre dans ce volumineux programme, où le temps manque pour offrir aux trop rares intéressés des traductions, même résumées. L'avenir dira le sort de cette initiative, qui voudrait ne concurrencer en rien la tradition déjà solide des Journées de Trogen.

A. P.

Congrès et école d'été du SPIE

Anvers, juillet 1959

Le **Secrétariat professionnel international de l'Enseignement** a tenu son congrès du 20 au 25 juillet, à Anvers, sous la présidence de M. P. Reymond, de Neuchâtel.

Le SPIE est une fédération internationale d'associations d'instituteurs qui groupe 11 associations nationales représentant environ 185 000 membres. Ce qui caractérise cette fédération, dont les buts sont sensiblement les mêmes que ceux de la FIAI, c'est qu'elle affirme que les enseignants ne peuvent œuvrer efficacement qu'en étroite collaboration avec les organisations ouvrières, notamment les syndicats. Le SPIE ne compte donc dans ses rangs que des associations ayant adopté la forme syndicale et rattachées à la centrale syndicale de leur pays. En Suisse, seuls les instituteurs ayant adhéré à la VPOD en font partie. L'association qui joue certainement le rôle le plus important et le plus actif au sein du SPIE est le **Secteur Enseignement** de la Centrale générale belge des Services publics et la cheville ouvrière du mouvement est notre collègue Van de Moortel, de Bruxelles.

Anvers est une belle ville, très animée, dont le port prend place dans les plus importants d'Europe, après Londres et Rotterdam. C'est une ville originale avec de très larges boulevards, qui s'enorgueillit de sa cathédrale, de sa place de l'Hôtel-de-Ville et de la maison de Rubens, comme de son jardin zoologique. Les Anversoises sont très fiers de leur langue, le flamand, et tous les représentants des autorités, comme nos collègues ont toujours tenu leurs propos en flamand, laissant aux polyglottes le soin de nous donner

des traductions adéquates. Les séances du congrès avaient lieu dans les locaux de l'Union belge des Ouvriers du Transport. Environ 25 délégués étaient présents, avec une douzaine d'invités.

Soulignons encore qu'une bonne partie des effectifs du SPIE se retrouve au sein de la FIAI.

Le thème principal du congrès était l'étude de la **situation des enseignants**. Cette étude était surtout basée sur les conclusions adoptées en novembre dernier par le comité d'experts réunis à l'Organisation internationale du Travail, à Genève. Le Bulletin en a longuement parlé, en son temps, mais ces travaux n'ont pas l'air d'avoir beaucoup attiré l'attention des collègues de chez nous. A tort, certainement. Le Bureau international du Travail avait préparé trois rapports extrêmement complets :

- 1) sur les problèmes sociaux et économiques qui se posent au corps enseignant,
- 2) sur les problèmes relatifs aux traitements,
- 3) sur la question des retraites.

Ces rapports présentaient non seulement une documentation de première main, mais aussi un remarquable effort de synthèse.

Le SPIE, grâce à l'appui des syndicats libres (CISL), a beaucoup travaillé au sein de la Commission des Travailleurs intellectuels pour obtenir une convocation des experts du corps enseignant. Notre collègue Van de Moortel en faisait partie comme délégué belge et il y a été très actif. Les conclusions qui ont été enfin adoptées constituent elles aussi un document de premier ordre sur la situation actuelle dans le monde du corps enseignant et sur la façon dont celui-ci envisage la solution qu'il espère des multiples problèmes qu'il doit résoudre. Le SPIE a donc grandement raison d'étudier et d'utiliser ces conclusions qui ne sont pas seulement valables pour les pays sous-développés, mais où tous nos militants de pays qui se croient très avancés trouveraient matière à réflexion.

Les délégués des diverses associations nationales ont apporté des renseignements toujours intéressants sur la situation dans chaque pays.

A part le Congrès, le SPIE réserva une journée de ses réunions à l'**École d'été** qui, cette année, était consacrée à l'étude des problèmes que pose l'adaptation de l'école au monde moderne. Nous nous trouvons ici en pays connu, où les soucis des pays neufs rejoignent ceux des pays de vieille culture, ceux-ci ayant souvent plus de peine à s'adapter que ceux-là.

Le congrès a eu l'honneur d'être reçu par les autorités municipales d'Anvers, à l'Hôtel de Ville, où l'échevin chargé de l'Instruction publique est une ancienne institutrice d'école maternelle. Deux excursions nous ont promenés dans les environs d'Anvers, l'une au parc de Middelheim où se tenait l'exposition biennale des sculpteurs européens, de Rodin et Maillol aux sculpteurs les plus outranciers. L'autre à travers la Campine anversoise avec visite d'une école en plein air, établie dans un parc magnifiquement boisé, où les 40 pensionnaires de 4 à 6 ans, mènent une véritable vie de château.

La section d'Anvers est, paraît-il, la plus active du Syndicat belge, aussi bien sur le plan professionnel que culturel ou corporatif. Les organisateurs du congrès ont brillamment prouvé que leur réputation n'était pas surfaite. Je leur exprime ma gratitude pour toutes les attentions dont nous avons été l'objet.

G. W.

En Italie

Comme tous les journaux du monde, les journaux italiens s'efforcent, pendant les vacances, de remplir leurs colonnes et d'intéresser leurs lecteurs. Qu'ils atteignent facilement le premier but, ce serait difficile de le nier ; quant au second, c'est une autre histoire ! Cependant, en plein mois d'août, le ministre de l'Instruction publique leur a donné l'occasion exceptionnelle de titrer sur huit colonnes en communiquant à la presse son projet de réforme de l'enseignement. Le but principal de ce projet est de mettre la loi scolaire en accord avec la Constitution qui prévoyait huit années d'école obligatoire et gratuite, de sorte que tous les jeunes Italiens seraient obligés de suivre les classes de six à quatorze ans, à partir de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi, c'est-à-dire dès le 1^{er} octobre 1960.

Mais le projet ne se contente pas de prolonger la scolarité obligatoire, il apporte à l'organisation actuelle des modifications profondes si l'école primaire, élémentaire, continue à occuper les cinq premières années, l'école actuelle, dite moyenne, commune à tous les élèves, est supprimée et elle est remplacée par une école secondaire de trois ans (de 11 à 14 ans) qui comprend quatre sections : classique, technique, artistique, normale. C'est là l'innovation la plus considérable puisque dès onze ans, les élèves devront être obligatoirement acheminés vers une spécialisation dont l'importance est immense : le projet prévoit d'ailleurs de nombreuses possibilités de « circulations », d'une section à l'autre, pour corriger d'éventuelles erreurs d'orientation.

Bon nombre de branches d'enseignement seront communes aux quatre sections : religion, langue italienne, histoire, géographie, éducation civique, mathématiques, observations scientifiques, éducation physique. Parmi les branches spécifiques de chaque section, le latin et une langue étrangère pour la section

classique, une langue étrangère et du travail manuel pour la technique, et du travail manuel pour la section normale.

Les diverses sections donneront accès aux cours supérieurs : la classique au gymnase, au lycée scientifique, à l'Ecole normale ou aux instituts techniques ; la technique aux instituts professionnels et techniques ; l'artistique aux écoles d'art du deuxième degré ; la normale à la première classe des instituts professionnels.

Le projet de loi insiste sur les buts qu'on entend atteindre : fournir aux élèves les éléments de culture générale communs à tous et qui doivent permettre, soit la continuation des études, soit l'exercice d'une activité économique ;

permettre le développement des aptitudes et de la personnalité de tous les élèves :

préparer les enfants à la vie sociale.

A part le gratuité complète des études jusqu'à 14 ans, on prévoit une aide substantielle apportée aux familles qui ne seraient pas en état de laisser leurs enfants continuer l'école.

Comme cette analyse très succincte le laisse constater, ce projet de loi organique pose d'innombrables problèmes, qui se présentent d'ailleurs partout, et plus particulièrement l'orientation des élèves, l'âge où ils devront faire leur choix, sans compter l'énorme effort financier qui va être demandé au pays ; en effet, si, dans les villes, les difficultés à vaincre ne semblent pas insurmontables, l'effort à fournir dans les campagnes devra être extraordinairement soutenu si on veut arriver à une réalisation efficace des textes législatifs.

Encore une fois, il s'agit là d'un projet qui doit être encore examiné par le conseil supérieur de l'Instruction publique et revenir au ministre avant d'être soumis au parlement. Il sera intéressant d'en suivre le développement dans le proche avenir. G. W.

VAUD

Bonne rentrée

N'est-ce pas un pléonasme ? Parce qu'une rentrée est toujours bonne. Les forces renouvelées pendant les vacances nous portent sans difficulté aux sommets de la pédagogie. La classe paraît plus claire, son odeur toute nouvelle. Les gosses qui arrivent un à un semblent plus légers, comme déchargés d'un fardeau. Et puis dehors règne déjà ce doux temps d'automne, qui rend si digeste la leçon de rédaction, si facile la multiplication des nombres décimaux. On pardonne l'oubli de dix plumiers, on sourit à la confusion de Calvin avec Druey. On est bon, et on sent la force de sa bonté.

Alors on ne dit pas : Bonne rentrée... mais : Bonjour l'école ! P. B.

Cours de perfectionnement 1959

Lors du Congrès de Renens, l'assemblée a donné son approbation unanime à l'organisation de cours de perfectionnement pour le corps enseignant primaire vaudois. Ce projet — paru dans l'Educateur du 7 février 1959 — est en voie de réalisation.

Nous rappelons brièvement les renseignements déjà parus et les complétons :

Date et durée. — Afin de garder notre indépendance et d'éviter des demandes de congé, le cours a été fixé aux 19, 20 et 21 octobre 1959.

Lieu. — Crêt-Bérard, lieu de calme en pleine nature.

Financement. — Nous ne demandons pas d'aide offi-

cielle : nous voulons montrer que nous sommes capables de consentir un sacrifice financier pour notre perfectionnement professionnel. Pour les cours, les cachets des conférenciers, le matériel, les locaux, la caisse centrale SPV a budgété une somme de 1200 fr. Par contre, les déplacements et la pension sont à la charge des participants, dont il est prévu deux catégories :

a) Les « internes », qui logeront à Crêt-Bérard et y prendront leurs repas : 40 fr. pour les trois jours.

b) Les « externes », qui logeront chez eux et ne recevront que le dîner et le thé de l'après-midi : 20 fr. pour les trois jours.

Matière. — Branche maîtresse de notre enseignement, le français (cycle complet de l'enseignement de la lecture et de la composition à tous les degrés) a été choisi pour faire l'objet de ce premier cours, donné par des collègues expérimentés du canton :

Savary, Jouxten : lecture et composition aux degrés moyen et supérieur (à partir d'un centre d'intérêt). Le journal scolaire.

Bron, Vevey : lecture et composition en 3^e année. Vues sur l'élocution au degré inférieur.

Cornuz, Chalet-à-Gobet : lecture et composition dans les classes à plusieurs degrés.

Tel est le programme des trois matinées, complété en après-midi par des causeries :

Mlle L. Badoux : Le texte libre.

Mlles El. Clerc et L. Beyeler : La bibliothèque scolaire.

Gilde de travail : Le fichier scolaire de français.

M. Rosset, professeur à Morges : Le théâtre à l'école.

Et, pour agrémenter notre cours, en soirées :

— récital violoncelle et piano, par MM. Rochat et Burger ;

— conférence Henri Rieben : Europe 1959.

Le « Jeu du Feuillu », d'E. Jacques-Dalcroze, présenté par les enfants des écoles de St-Prex, terminera agréablement ces journées.

Début du cours : 19 octobre à 9 heures.

Clôture : 21 octobre vers 16 heures.

L'horaire détaillé paraîtra dans l'Educateur du 12 septembre.

A part les cours proprement dits, une grande importance sera donnée au « climat » de ces journées, aux discussions pendant les (longues) récréations, aux repas, et surtout le soir. Ces contacts humains, ces rapprochements affectifs seront un enrichissement de premier ordre. C'est pourquoi non seulement les jeunes sont invités, mais aussi les anciens, qui apporteront le fruit de leurs expériences et leurs encouragements.

A dessein, le cours n'a pas été divisé suivant les degrés de l'enseignement. Tous les participants, à quelque degré qu'ils appartiennent, suivront les mêmes cours. Ainsi tous connaîtront les difficultés de chacun et la continuité de l'effort des premières aux dernières années de la scolarité.

Inscriptions. — Il sera tenu compte des inscriptions dans l'ordre de leur arrivée. Annoncez-vous à **Gaston Pittet, instituteur, St-Prex**. Votre participation financière peut être versée à votre choix, soit immédiatement au C.C.P. II.2226 SPV, soit au début du cours.

Collègues, ne tardez pas à vous décider : vous faciliterez la tâche des organisateurs. **Le Comité central.**

Avenches-Gymnastique

Reprise des leçons bi-hebdomadaires le mardi 8 septembre 1959, à 16 h. 30 à la plage de **Salavaux** (terrain de camping) ; en cas de pluie : salle de gymnastique de Salavaux.

Bienvenue aux anciens et aux nouveaux collègues !

Postes au Concours

Jusqu'au 16 septembre 1959 :

Lausanne.

Quelques postes d'institutrices primaires.

Un poste de maîtresse ménagère.

Un poste de maître d'OP.

Un poste de maître de gymnastique.

Un poste de maître de dessin.

Complément communal de salaire pour les institutrices : 1420 fr. plus 4 augmentations biennales, soit un total de 1890 fr.

Complément communal de salaire pour les maîtres spéciaux : 1890 fr. plus 4 augmentations biennales, soit au total 2520 fr.

Le personnel enseignant bénéficie d'une retraite sur ce complément communal.

Borex. — Instituteur primaire.

Bussy-sur-Morges. — Instituteur primaire. Entrée en fonctions : 1er novembre 1959. Obligation d'habiter le collège.

Croy. — Instituteur primaire. Entrée en fonctions : 1er novembre 1959.

Mont-sur-Rolle. — Institutrice primaire. Entrée en fonctions : 1er novembre 1959.

Renens. — Maîtresse ménagère. Indemnité de résidence : fr. 360.— par an. S'abstenir de toute démarche personnelle et ne se présenter que sur convocation.

Rossinière. — Maîtresse de travaux à l'aiguille (6 h.). Entrée en fonctions : 1er octobre 1959.

Yverdon. — Instituteur primaire. — Maître de classe d'orientation professionnelle. — Maître de gymnastique. — Maître de classe spéciale. — Institutrice enfantine. — Maîtresse de travaux à l'aiguille. Indemnité de résidence : instituteur fr. 400.— plus fr. 100.— par enfant (maximum fr. 700.—). Institutrice célibataire, veuve ou divorcée fr. 200.—. Entrée en fonctions : selon avis de la Commission scolaire. Domicile imposé : Yverdon.

Conférence Delbasti

Pour la première fois en Suisse, nous avons la chance de pouvoir entendre Paul Delbasti. Ce collègue français du Lot-et-Garonne, jeune et dynamique, considéré comme un des pionniers du Mouvement de l'Ecole moderne a bien voulu accepter de venir nous faire part de ses expériences.

Au moment de reprendre la tâche pour la dure période de l'hiver, ces contacts seront pour nous tous l'occasion d'une nouvelle prise de conscience et d'un véritable enrichissement.

Mardi à 17 heures, au Café Vaudois, Delbasti répondra à la question : « **Qu'est-ce que l'école moderne ?** ».

Mercredi à 16 heures, à la grande salle de la Cloche (Gd Pont), il parlera de ses expériences dans l'**Enseignement des sciences**.

Tous les collègues sont cordialement invités.

**La Gilde de Travail
et la SPV section de Lausanne.**

Concert Bach-Honegger

« Si je ne t'avais connu, toi et ta musique, je ne serais pas tout à fait le même. »

Ce témoignage du musicien Willy Burkhard en dit long sur l'admiration qu'il portait à son compatriote Arthur Honegger. Cette admiration doit être aussi la nôtre, et nous aurons prochainement l'occasion de la manifester.

En effet, le Chœur des Jeunes de l'Eglise nationale vaudoise organise une tournée de concerts qui partira de la Cathédrale de Lausanne (le jour du Jeûne fédéral) pour passer ensuite par l'église du Sentier (samedi 26 septembre), le temple de Morges (dimanche 27 septembre) et le temple d'Yverdon (dimanche 4 octobre). Au programme : le ROI DAVID, d'Arthur Honegger et le motet JESU MEINE FREUDE, de J. S. Bach.

En 1921, sur le conseil d'Ernest Ansermet, le théâtre de Mézières faisait appel au talent du jeune compositeur Arthur Honegger : « Le roi David » était né, qui allait établir dans le monde la réputation de son compositeur. Quelques années plus tard, Honegger fit une seconde version de son oratorio sous forme de « psautre symphonique » avec grand orchestre. C'est sous cette forme que le Chœur des Jeunes l'exécuta et l'enregistra sur disque en 1956, sous la baguette d'Ernest Ansermet.

Cette année, André Charlet réalise un désir qui depuis longtemps lui tient à cœur : donner au public vaudois l'occasion de revivre la création du « Roi David », à savoir l'œuvre dans sa forme originale pour cœur et orchestre à vent. Nous aimerions que chacun prenne conscience du rare privilège qui lui est offert d'assister à cette « reprise », privilège que Frank Martin avait pleinement réalisée lorsqu'il disait en parlant d'Honegger : « Nous l'aimons parce que nous le sentons des nôtres et parce qu'il n'a pas nos défauts, nos gaucheries et nos inhibitions ; parce qu'il nous apporte

une liberté d'allure et de propos dont nous sommes rarement capables. »

Enfin, nous ne saurions omettre de relever la haute valeur littéraire du texte en vers admirables de René Morax.

Les interprètes de cette œuvre seront un groupe instrumental de l'Orchestre de la Suisse romande, Juliette Bise, soprano, Irène Bourquin, alto, Eric Tapp, ténor, Paul Pasquier et Marguerite Cavadaski, récitants, le Chœur des Jeunes, direction André Charlet.

Le concert débutera par le grand motet à cinq voix « Jesu meine Freude », de J.S. Bach. Que dire de ce mariage Bach-Honegger sinon qu'il est très heureux. Sans nous étendre sur des questions d'ordre purement technique telles que la nature du contrepoint ou l'architecture harmonique, nous relèverons néanmoins que, à plus d'une reprise, Honegger évoque la grande figure de Bach. N'a-t-il pas dit lui-même : « Mon grand modèle est Jean-Sébastien Bach ? »

« Jesu meine Freude » (1729-1730) est l'œuvre d'un Bach en pleine possession de ses moyens ; une œuvre solidement construite, toute la composition gravitant autour d'un choral dont la mélodie revient quatre fois sous trois harmonisations différentes.

Si Bach n'avait à sa disposition qu'un chœur d'enfants mal exercé, André Charlet nous présente un ensemble formé en majorité « d'enseignants » amoureux de celle que Luther appelait si justement « la langue maternelle du cœur ». Il faut avoir assisté à une répétition du Chœur des Jeunes pour se rendre compte de l'énorme travail fourni par son chef, travail qui peut se définir en ces termes : recherche constante du Beau.

Nous nous faisons donc un plaisir de recommander à chacun ce remarquable concert qui mérite bien le titre « d'événement musical ».

J. Pache.



Contrats de faveur avec la Société pédagogique vaudoise, l'Union du corps enseignant secondaire genevois et l'Union des instituteurs genevois.

Rabais sur les assurances accidents

GENÈVE

Que se passera-t-il cet automne à l'UIG ?

Avez-vous passé de bonnes vacances ? Le bulletinier l'espère vivement et vous souhaite à chacun et à chacune une année scolaire heureuse et féconde.

L'UIG reprend immédiatement aussi son activité. A l'heure où vous lisez ces lignes, le comité des messieurs a déjà siégé. Il serait étonnant qu'il en fût autrement sous la présidence de Pierrehumbert, toujours plein d'heureuses initiatives.

La **campagne d'information**, commencée en juin dans la presse, va déployer tous ses effets. Nous y consacrerons un article dans un prochain numéro, de même qu'en ce qui concerne le problème important de **l'école moyenne**, qui nous préoccupe beaucoup.

Poursuivant son effort dans la voie ouverte il y a deux ans, l'UIG continue son travail dans le domaine économique. On a pu lire avec profit dans un numéro de juillet les très intéressants rapports du séminaire de Chexbres, auquel participaient nos collègues Pierrehumbert, Soldini et Willemin, ainsi que M. Jotterand, directeur de l'Enseignement primaire. Signalons que l'idée de ce séminaire a été émise à l'origine par notre président. Grâce à lui, Genève est à l'avant-garde dans ce domaine, et nous sommes heureux de constater que l'idée gagne sans cesse du terrain. Preuves en soient le récent séminaire et les visites organisées ce printemps par nos collègues lausannois.

L'UIG prévoit pour son compte **deux nouvelles visites**, d'un genre quelque peu différent afin de complé-

ter notre information le plus judicieusement possible. Il s'agit de l'**Union de Banques Suisses** et de la **Swiss-air**. Comme pour les premières visites, les collègues qui désirent y participer (ils seront certainement nombreux), devront s'inscrire à l'avance ; ces mesures s'avèrent nécessaires pour assurer une bonne organisation de ces manifestations.

Campagne d'information, école moyenne, visites d'entreprises seront donc les 3 problèmes essentiels dont nous nous occuperons cet automne. Les esprits avertis en comprendront l'importance et la valeur, et tiendront à y prendre une part active.

Bien d'autres questions plus ou moins secondaires feront encore l'objet des préoccupations du comité. Elles sont trop nombreuses, ou parfois trop peu importantes, pour les citer ici. Nous en reparlerons en temps voulu.

J. E.

DES ZURICHOIS A GENEVE

A titres divers, décidément, Genève attire à elle les masses zurichoises !

Durant trois semaines de juillet, en effet, notre Collège abrita plus de trente maîtres d'école venus des bords de la Limmat pour y parfaire leur élocution en notre langue, tant écrite que parlée.

Organisé par le Pestalozzianum, le cours était confié à M. Kestenholtz, de Baden, et à trois instituteurs genevois.

Les matinées étaient consacrées à l'étude de la morphologie et de la sémantique comme à celle de la syn-

taxe et de la phonétique du français. Et, afin de renouveler chaque jour l'intérêt des participants, on organisa la visite quotidienne d'une institution ou d'une entreprise de notre ville.

Commentées en français par des spécialistes, ces visites servaient de base à des conversations préformant la rédaction de comptes rendus. La diversité des lieux fréquentés ouvrait les esprits à un large éventail de mots nouveaux et de connaissances particulières. On s'habitua à penser français.

Nos collègues zurichois suivirent entre autres et avec un évident intérêt, l'exposé que leur fit M. René Jotterand, Directeur de l'organisation scolaire genevoise. Si tôt après cette conférence, ils eurent le plaisir de prendre contact avec un membre du Comité de l'UIG, M. Fiorina, qui leur souhaita la bienvenue dans nos murs. Ce fut pour chacun l'occasion de fraterniser autour de tables... rafraîchissantes. Merci au Comité de l'UIG !

Pour agrémenter le cours déjà agréable en soi, une journée fut consacrée à une excursion en Haute-Savoie : Chamonix et le Brévent, Annecy et son lac, le Salève et son point de vue, telles furent les grandes

étapes de la promenade où chacun manifestait sa joie de vivre sous un ciel particulièrement bleu.

Lorsque arriva le dernier jour, les participants au cours de Genève montèrent avec regret dans le train ou leur voiture qui devaient les ramener chez eux.

Au revoir, chers amis de Zurich ! **R. Chabert.**

Des enfants de Sicile dessinent

Le groupe genevois des Amis de Danilo Dolci organise, du 13 au 27 septembre, au Musée d'Art et d'Histoire (Galerie des expositions temporaires, entrée boulevard Jaques-Dalcroze), une exposition de dessins exécutés par les enfants des milieux déshérités où Danilo Dolci et ses collaborateurs poursuivent leur œuvre de rénovation humaine.

On verra, en jetant un regard sur les dessins recueillis récemment en Sicile, comment des enfants nés dans la plus grande misère physique et morale arrivent, en s'exprimant graphiquement, à découvrir le monde, prennent confiance en eux et s'humanisent.

Nous recommandons la visite de cette exposition à tous nos collègues genevois.

NEUCHÂTEL

COMITE CENTRAL

Les circonstances et l'abondance de matière ont contraint le président à convoquer le C. C. pendant les vacances et la séance eut lieu à La Tourne, grâce à l'amabilité de Mlle Schmid qui nous accueillit en son logis de campagne par la plus radieuse journée d'été. La séance put se faire en plein air, soustraite à tout attribut scolaire extérieur.

Mlle Schmid et M. Grandjean donnent lecture des procès-verbaux des deux dernières assemblées comprenant l'entrevue avec les présidents de section et le Comité d'organisation du centenaire. Puis la séance débute par une communication réjouissante : l'assurance pour la réalisation du film du centenaire, de substantielles subventions des trois villes, de l'Etat et du Comité de la S.P.R. Nous sommes vivement reconnaissants à tous de leurs généreuses promesses.

Puis le plus clair de la matinée passe à trouver la solution de la situation qui nous est faite par la démission presque massive du C.O.C. Plus on y réfléchit, plus il semble que, pour gagner du temps et simplifier, il faille que le C.C. lui-même reprenne la chose en mains en s'assurant le maintien de certaines collaborations qui se sont révélées effectives jusqu'ici et en faisant appel à quelques nouvelles bonnes volontés. Toutes démarches utiles seront entreprises à cette fin. Chaque manifestation prévue est reprise pour elle-même. La date de la célébration du centenaire est fixée au 18 juin 1960.

L'après-midi est consacré à un nouvel examen de la réforme de l'enseignement sur les rapports que nous font nos délégués de l'état actuel des travaux. L'enseignement aux trois dernières années de scolarité obligatoire dans la section préprofessionnelle et leur programme orienté vers la vie pratique suscite une fort intéressante discussion. Nous décidons, à l'instar de l'intelligente initiative de nos collègues genevois et vaudois d'entreprendre des visites d'usines ou établissements avec exposés présentés par leurs services sociaux et suivis d'entretiens susceptibles de nous éclairer sur les caractéristiques des métiers et des besoins de l'industrie. Nous serons certainement ensuite mieux à même de donner à nos leçons l'empreinte profession-

nelle désirable. Le contrôle de l'enseignement a fait ensuite l'objet d'un échange de vues assez divergentes.

Le Comité fédératif nous propose une collecte en faveur des enfants algériens réfugiés. Le matériel nécessaire pour y procéder sera remis aux sections.

Un avis de diminution des prestations de la Caisse au décès pour les assurés ayant dépassé la cinquantaine sera soumis à l'examen du Cartel.

Quant à l'augmentation de la prime d'assurance en responsabilité civile selon l'avis qui a été donné dans ce journal à fin juin, elle n'a provoqué aucune opposition de la part de nos membres. Elle est donc considérée comme admise.

En dépit de sa durée, de six heures, séance bien sympathique, bien aérée de toute odeur de collège et des fumées habituelles. **W. G.**

LA COURSE SCOLAIRE ANNUELLE

Elle est faite. Aucun incident désagréable, aucun accident surtout. Soyons-en reconnaissant !

Chaque année, cette journée marquante nous invite à certaines réflexions. Où sont les avantages réels qu'on entend tirer de ces voyages collectifs d'enfants ? D'année en année, on s'évertue à trouver des buts de courses plus alléchants et surtout plus lointains. Des classes du degré moyen s'en vont au lac d'Oeschinen, les grands font une excursion de deux jours. Si vous interrogez les enfants, une quantité circulent en automobile, ont déjà visité la Côte d'Azur, Venise, etc. Mais demandez-leur s'ils connaissent la pittoresque région du Doubs toute proche, vous en trouvez parmi les Loclois de quinze ans qui n'ont jamais vu la chute, une bonne moitié que ne sont jamais allés visiter le barrage du Châtelot. La raison ? Il faut marcher ! Et l'on ne sait plus marcher. Il me souvient d'avoir conduit mes grands garçons, il y peu d'années, à Moron. Je les avais prévenus que je me trouverais sûrement, pour raison d'âge, le dernier en file et j'avais prévu des haltes précises où ils auraient à attendre l'arrière-garde. Dois-je dire que, sans aucun effort, j'ai été constamment le premier qu'on ne pouvait dépasser ? Sérieusement (il y aurait une rééducation à faire dans le sens d'une remise en honneur du sport pédestre.

On escompte un enrichissement géographique. A cette

Une grande innovation dans le domaine de la reproduction :

le CITO MASTER 115

(fabrication suisse)



**L'hectographe
le plus vendu
dans les écoles
romandes.**

Pour n'importe quel
dessin, géographie,
botanique, géomé-
trie, musique, chant,
tableaux - horaires,
travaux d'examen,

de bibliothèque, programmes de soirées, communications aux
parents, circulaires, etc., aucun duplicateur mieux approprié !
Le CITO MASTER 115 travaille proprement, rapidement, sans encre,
ni stencil. Il vous assure des copies en plusieurs couleurs par tirage.
Les originaux peuvent être conservés et réutilisés. Portable, très
solide, il est simple à l'emploi. CITO MASTER 115 est l'appareil
scolaire idéal. Demandez-en la démonstration sans engagement.

Représentation générale Vaud / Valais / Genève :
P. EMERY, Avenue de Lavaux 70b, PULLY
Tél. (021) 28 74 02

Pour Fribourg / Neuchâtel / Jura bernois :
W. MONNIER, ch. des Pavés 3, Neuchâtel, tél. (038) 5 43 70

Fabriqués par Cito S.A. Bâle.

★ **RESTAURANT** ★



LA ROCHELLE
5, RUE DU COMMERCE
5ème ÉTAGE - LIFTS

Seul ou en groupe :
notre restaurant plait à tous
MENUS dep. 3.50
Spécialités de glaces

TEL. 25 92 77

BUFFET CFF MORGES

M. ANDRÉ CACHEMAILLE ★ Tél. 7 21 95

fin, la course est préparée avec soin, carte en mains. Mais, en course, cette acquisition de connaissances, concrètes pourtant, est le dernier souci des élèves. Ce qui importe est d'abord de bien manger et à n'importe quel moment de disposer librement de ses provisions, et de rigoler avec les copains. Tout cela n'est pas un mal en soi et peut même contribuer à consolider des amitiés. Pour le maître, c'est l'occasion d'observer ses disciples libérés de la contrainte scolaire et de les voir sous leur jour naturel. Et ce peut être une source utile de révélations en bien ou en mal : serviabilité inattendue, générosité, ouverture de cœur, mais aussi grossièreté insoupçonnée, petites bassesses, etc.

A tout prendre, que faut-il penser de la course scolaire ? Nous l'avons dit, les avantages d'ordre instructif sont maigres. Le jeu n'en vaudrait vraiment pas la chandelle. Surtout que dans leur immense majorité, les

ECOLE CANTONALE D'ADMINISTRATION ST-GALL

Cours préparatoire

Le cours est destiné aux élèves de langues française, italienne et romanche, qui désirent fréquenter les classes préparant à l'admission dans les Postes, les Chemins de fer, les Douanes ou les Télégraphes - Téléphones.

Le cours dure 6 mois et donne aux élèves des connaissances d'allemand suffisantes pour suivre ensuite l'enseignement des classes professionnelles (deux ans). Prospectus sur demande.

S'inscrire jusqu'au 2 octobre 1959.

Ouverture du cours 20 octobre 1959.

La direction du Vanel

maison d'observation et d'éducation, **Malvilliers (NE)**, cherche une

EDUCATRICE

capable de s'occuper de l'éducation et des loisirs d'enfants de 7 à 14 ans.

Formation et expérience nécessaires.

Entrée en fonctions tout de suite ou date à convenir.

Les offres manuscrites avec prétentions de salaire et curriculum vitae, sont à adresser à la direction.

élèves ne sont pas privés d'occasions de connaître leur pays. Les moyens de locomotion les plus divers et bon marché ne manquent point. Il est vrai que la course annuelle est tellement ancrée dans nos mœurs que sa suppression provoquerait une vive réaction. Pour la plupart des maîtres, cette journée est une cause d'appréhensions et de soucis. Nous sommes à la merci du temps, des éléments, de la déveine, des accidents possibles. C'est toujours un soulagement de rentrer à la maison sans avoir eu à déplorer quelque événement fâcheux.

Un directeur d'école nous disait : « Les courses d'école ne sont plus comme autrefois la seule sortie qui compte dans l'année. Les facilités qu'offre la vie moderne ne justifient plus leur maintien. Nous aurions toutes bonnes raisons de les supprimer. »

Nous pensons bien un peu comme lui.

W. G.

Partie pédagogique

RECHERCHES SUR LES INTÉRÊTS PROFESSIONNELS DES ADOLESCENTS DE SUISSE ROMANDE PAR L'« INVENTAIRE D'INTÉRÊTS » DU PROFESSEUR G.F. KUDER

Nous nous imaginons — à tort ou à raison ? — que bon nombre d'instituteurs, lorsqu'on évoque avec eux les problèmes d'orientation professionnelle qui concernent de plus ou moins près leurs élèves, se rappellent de cette période de tâtonnements et d'incertitude, de « voyage dans le noir » qu'ils ont peut-être eux aussi connue ; cette période qui marque souvent pour les adolescents — aujourd'hui plus qu'autrefois sans doute — la recherche d'une direction où engager valablement leurs forces et leur vie sociale. C'est dans cette pensée que nous allons exposer ici quelques-uns des fondements et des premiers résultats d'une recherche accomplie, dès l'année dernière, dans certaines de leurs classes, en 9e primaire ou primaire supérieure (à Lausanne, Yverdon et Bienne en particulier), à l'aide d'un « inventaire d'intérêts professionnels » d'origine américaine, celui du prof. G. F. Kuder, que nous avons adapté en français. Mais je voudrais les remercier d'abord, ainsi que les autorités scolaires, de leur accueil si bienveillant, et remercier aussi les rédacteurs de l'« Educateur » de m'avoir si aimablement ouvert les colonnes de votre revue pour vous en parler.

La recherche et le choix d'une profession « valable » de la part d'un adolescent — c'est-à-dire d'une profession où il rencontre à la fois succès et satisfaction — doit se faire, certes, d'abord en fonction d'un certain « niveau » intellectuel, correspondant à une hiérarchie des capacités d'adaptation et d'initiative exigées par les différentes professions (et au goût plus ou moins prononcé pour l'apprentissage ou les études nécessaires à leur préparation) ; hiérarchie qui a été constatée et même mesurée par certains psychologues, voici quarante ans déjà (lors des examens de sélection des recrues de l'armée américaine, lors de la première guerre mondiale). Ce choix se fait nécessairement aussi en fonction des disponibilités économiques de la famille, et des exigences du marché du travail — quoique le niveau de « prestige social » de certaines professions, bien plutôt que le gain qu'elles offrent, tende parfois à attirer vers elles un nombre disproportionné de jeunes¹. Et puis, cette recherche se fait encore, et pourrait se faire plus souvent, en fonction des « aptitudes » psychologiques (verbales, spatiales, pratiques, numériques, d'habileté manuelle, par ex.) mesurées par les tests que les psychologues s'efforcent de mettre au point et qu'utilisent les offices d'orientation professionnelle. Un exemple tout récent, ici en Suisse : l'adaptation et l'étalonnage réalisés à l'Institut de psychologie de Neuchâtel, au cours de plusieurs années de travail, de la batterie américaine de tests d'aptitudes « G.A.T.B. », qui va bientôt être mise à disposition des orienteurs.

En somme, l'orientation professionnelle est une tâche de synthèse ou de « compromis » — au sens le meilleur du terme — entre de multiples facteurs, dont l'orienteur doit chercher à apprécier au mieux, dans

chaque cas particulier, le poids et l'importance respectifs.

Rôle des intérêts en orientation professionnelle

Mais il est encore un facteur — de tous le plus étroitement lié à la personnalité et au caractère de chacun — que les orienteurs professionnels s'efforcent certes de ne pas négliger, mais pour lequel, en Suisse du moins, ils ne disposent pas jusqu'ici de moyens d'évaluation objective, comme par exemple pour les aptitudes : c'est le facteur des « goûts », des intérêts professionnels, qui déterminent, avec les aptitudes, le « domaine » du choix professionnel plutôt que son « niveau ».

« Quelle profession aimerais-tu exercer ? Quels sont les métiers qui t'intéresseraient, et les choses que tu aimes le plus faire pendant tes loisirs ?... » Voilà bien des questions « classiques », qu'un conseiller de profession ne manque jamais de poser aux jeunes qui viennent le consulter, et auxquelles les instituteurs aussi cherchent à donner une réponse par l'observation de leurs élèves : car ils savent que sans intérêt véritable pour une certaine forme d'activité, un apprentissage ou un cours d'études auront fort peu de chance d'être poursuivis jusqu'au bout ; ils savent aussi que cette correspondance de la profession avec les goûts du sujet, outre qu'avec ses aptitudes, est indispensable si l'on veut assurer plus tard le bonheur, la satisfaction de l'homme à son travail, et non seulement son « rendement » ou son « efficacité » sociale.

Mais on peut se demander si ces simples questions, ou bien encore les choix que l'on demande couramment (en Suisse) aux jeunes gens ou jeunes filles de faire, parmi des « listes de professions » — qui peuvent comporter jusqu'à 60 ou 100 noms de professions différentes — sont vraiment utiles et valables.

Nous pensons quant à nous qu'ils resteront utiles, même si l'on possède et utilise des instruments plus perfectionnés, tels les « inventaires d'intérêts » : car ces choix expriment la synthèse **personnelle** du jeune homme en face de plusieurs facteurs : de ses intérêts et de ses aptitudes — tels qu'il les perçoit — des facteurs « pragmatiques » tels que possibilités d'apprentissage et gain dans le métier, enfin d'une vision personnelle du monde des professions, et des attraits ou difficultés que l'adolescent y prévoit.

Mais, comme le dit le prof. **Kuder** (dans le Manuel de l'Inventaire d'intérêts, p. 2), « il arrive qu'un adolescent choisisse une profession en se fondant sur des caractères superficiels de celle-ci, ou pour quelque raison très éloignée de la profession elle-même. Il peut s'engager dans une profession parce que ses amis l'ont fait, ou parce qu'il a connu quelqu'un qui l'exerçait, ou à cause du prestige qui lui est habituellement associé. C'est pour ces raisons qu'un contrôle du choix de la profession est très désirable, avant que la préparation à celle-ci ne soit trop avancée... » En d'autres termes, les « goûts » des adolescents pour telle ou telle profession sont loin d'être toujours **réellement**, profondément « motivés », mais correspondraient souvent

¹ Voir au sujet de l'influence des conditions sociales sur l'accès à l'enseignement secondaire, en Suisse romande, une étude à peine parue de MM. L. Pauli et J.-Bl. Dupont, in « Le Travail Humain », No 1-2, 1959.

plutôt à ce qu'on nomme en psychologie des « stéréotypes », c'est-à-dire des images fausses ou incomplètes du monde professionnel.

Puis il faut bien noter que chaque adolescent n'est valablement **renseigné** — en une certaine mesure — que sur un très petit nombre de professions : celles qui sont généralement exercées dans son milieu, et qu'il aura donc tendance à choisir. En quoi d'ailleurs, il faut vivement applaudir aux efforts que l'on fait actuellement, un peu partout, pour une meilleure « information » des jeunes sur les professions. Mais on ne peut songer à donner à tous les élèves une connaissance complète des métiers : d'où, une seconde utilité des inventaires d'intérêts tel celui de Kuder : celle de « rétrécir le domaine d'investigation de l'adolescent aux professions qui méritent le plus son attention » (**Kuder**, *ibid.*) du fait qu'elles impliquent le genre d'activités qu'il aime le plus.

Enfin, on peut se demander si les choix ou les préférences exprimés directement pour des professions, sont assez stables au cours de l'adolescence pour que l'on puisse y préparer les jeunes dès l'âge de 12 ou 13 ans... Si, comme le disait **M. A. Martin** dans cette même revue (« *Educateur* », 1958, No 42), si « après 11 ans, les tendances commencent à se singulariser selon les individus, c'est un fait psychologique encore que cette singularité individuelle ne se manifeste pas pour tous aussi vite, et de façon aussi nette. Elle prend parfois des directions qui se révèlent ensuite fausses ou sans issue, alors que d'autres possibilités d'abord endormies ne s'éveillent que plus tard... » Si nous ne connaissons pas, quant à nous, d'études faites en Europe quant à la stabilité des choix professionnels au cours de l'adolescence, nous savons par plusieurs études effectuées aux Etats-Unis, il y a longtemps déjà, que les goûts ainsi « exprimés » — par opposition à ceux « mesurés » par des tests — étaient « trop inconstants et instables, au cours des années, pour fournir des données utiles au diagnostic ou au pronostic du succès professionnel »². Combien sont, chez nous aussi, les « vocations » nettes, ne faisant que se préciser au cours des années, par rapport au nombre de choix instables et incertains, typiques de ces années de transition entre un monde intérieur plus ou moins « imaginaire » et le monde des « réalités » adultes ?...

Les recherches des psychologues américains au sujet des intérêts professionnels

Part indue des circonstances ou du « hasard », manque d'information, instabilité des choix exprimés par les jeunes : voilà donc les raisons qui poussèrent certains psychologues américains, dès le début de ce siècle, à entreprendre des recherches systématiques dans ce domaine, afin de déceler la nature des différences entre les intérêts des divers groupes professionnels, et si possible de les mesurer, en recourant à des « détails familiers », à des activités courantes dans la vie de tous, plutôt qu'au choix entre les professions elles-mêmes.

On utilisa pour cela, des « questionnaires » composés de très nombreuses questions, auxquelles il s'agissait de répondre en indiquant simplement si telle chose plaît, déplaît, ou est indifférente. Et le prof. **Strong**, de l'Université Stanford, accomplit un véritable travail de pionnier, dès la fin de la première guerre mondiale, en étudiant au moyen d'un « ques-

tionnaire d'intérêts professionnels » de 400 questions (professions, branches d'études, loisirs...), quels étaient les « items » (questions) qui différenciaient les intérêts des ingénieurs et ceux des vendeurs, de ceux de « l'homme moyen » (représenté par un mélange, bien proportionné, de gens de toutes professions !) Après plus de 25 ans de recherches — consignées, en 1943, dans « *Vocational Interests of Men and Women* » — Strong put conclure que, à côté d'intérêts et d'aversion communs à tous les hommes, il existait bien des intérêts typiques pour chaque profession (ou presque) ; et il établit des « grilles » qui, à partir des réponses à son « Questionnaire d'intérêts », permettent d'établir si les intérêts d'un individu, jeune ou adulte, correspondent plus ou moins aux intérêts « typiques » des représentants de ces professions (et cela pour plus de 40 professions masculines et 25 professions féminines). Résultat qui, évidemment, n'a été possible que grâce à la coopération de centaines d'adultes de toutes professions, choisis parmi les gens qui avaient « réussi » dans leur profession et qui l'exerçaient depuis un certain nombre d'années : chimistes, ingénieurs, vendeurs, professeurs, menuisiers, pasteurs, agents d'assurance, médecins, etc.

Ces recherches du prof. Strong — parmi les plus étendues et approfondies que l'on ait entreprises en psychologie appliquée — sont assurément celles qui nous ont appris le plus de choses concernant les intérêts humains, leur évolution, et leur différenciation selon le sexe et les professions. Et le prof. Strong a aussi prouvé que l'on atteignait, par le moyen du Questionnaire, quelque chose de plus stable que ne donne un seul choix subjectif, puisque, en répétant à une année de distance l'application de son « Questionnaire » avec des jeunes gens de 18 ans, il constata que les réponses à 125 des 400 questions, en moyenne, avaient changé d'un degré (de « plaît » ou « déplaît » à « indifférent », ou vice-versa) et que 12 autres s'étaient transformées de 2 degrés (de « plaît » en « déplaît », ou vice-versa) — sans que cela eût un effet marqué sur les « scores » finaux d'intérêts professionnels³. Ce qui s'explique par l'équilibre ou la compensation qui s'établit entre les différentes réponses, et qui laisse intactes les tendances générales qu'expriment les « scores » d'intérêts.

Quelles sont ces « tendances générales » ?... A côté des intérêts typiques de chaque profession, les « parentés » (ou degré élevé de « corrélation » statistique) artistes-peintres et musiciens, par ex., ou entre banque l'on constate entre certaines d'entre elles (entre quiers et comptables), ces « parentés » ont permis au prof. Strong de grouper les résultats de plusieurs professions, en établissant ainsi des « échelles de groupe » qui réunissent les familles de professions suivantes :

- sciences biologiques (p. ex. médecins, psychologues) ;
- sciences physiques (ingénieurs, chimistes) ;
- professions techniques (p. ex. typographes) ;
- profession visant au bien-être social (pasteurs, secrétaires d'UCJG) ;
- professions administratives (p. ex. comptables) ;
- professions de vente (agents d'assurances, directeurs de vente) ;
- professions linguistiques (avocats, journalistes, etc.).

Nous allons retrouver quelque chose de semblable à ces groupements professionnels, tout à l'heure, avec les « échelles » de l'Inventaire du prof. Kuder. L'inté-

² D. Super, « *Appraising Vocational Fitness* », Harper & Brothers, 1949, p. 377.

³ Strong, *op. cit.*, pp. 671-2.

rêt d'un tel groupement est dans le fait — constaté par Strong — qu'il donne de meilleures prévisions du choix final de la profession que les échelles professionnelles elles-mêmes, du moins à un âge où les intérêts se précisent ou se différencient encore fortement. Mais ces intérêts professionnels, loin d'être formés au cours de l'exercice de la profession, y préexistent largement, comme Strong l'a montré.

**L'« Inventaire d'intérêts professionnels »
du prof. Kuder,
et ses résultats aux Etats-Unis**

Pourquoi alors, pour chercher à « objectiver » et à mesurer les intérêts des élèves de nos écoles primaires et secondaires, avons-nous choisi — d'entente avec M. le prof. Ph. Muller (Neuchâtel), directeur de notre thèse — un autre instrument (d'origine américaine aussi) : l'« Inventaire d'intérêts » du prof. Kuder⁴ ?...

C'est que cet « Inventaire d'intérêts », publié en 1939 après 4 à 5 ans de recherches préalables, nous paraît présenter plusieurs avantages sur le Questionnaire de Strong (traduit et publié en français voici quelques années) :

1. Les questions qui le composent (504 en tout, mais groupées en « triades », parmi lesquelles il s'agit chaque fois d'indiquer l'activité qui plairait le plus et celle qui plairait le moins), ces questions nous semblaient être plus accessibles et plus « familières » pour des élèves de tous les degrés scolaires et de tous les milieux sociaux. Voici un exemple de ces « triades » : « construire des maisonnettes pour les oiseaux », « dessiner des croquis d'oiseaux », « écrire des articles sur les oiseaux » (qui appartiennent respectivement aux échelles d'intérêts pour la mécanique, artistiques et littéraires) — alors que le Questionnaire de Strong demande par exemple d'indiquer son intérêt pour l'algèbre, les langues anciennes, ou la profession de statisticien... Effectivement, dans notre enquête, sur 120 opinions exprimées par des garçons de classes primaires et primaires supérieures au sujet de l'Inventaire, 108 (soit 90 %) ont été favorables (l'ayant trouvé « amusant » ou « intéressant ») ; les élèves de dernière année de Gymnase (La Chaux-de-Fonds), quoique un peu plus critiques, ont tout de même donné 83 % de réponses favorables — ce qui permet d'affirmer l'accueil généralement positif des élèves à ce test, première condition de sa validité, à notre avis.

2. Sa « fidélité » — c'est-à-dire la stabilité de ses résultats à un certain intervalle de temps — calculée aux Etats-Unis sur 90 élèves d'école secondaire, s'est montrée très bonne (coefficient de corrélation de .86) ; il va sans dire que nous espérons pouvoir la vérifier sur des élèves de nos écoles.

3. Sa « validation » professionnelle n'a été faite qu'après-coup, le premier souci du prof. Kuder, contrairement au prof. Strong, ayant été de définir expérimentalement des « types d'activités » (littéraires, scientifiques, de plein air, artistiques, etc.), représentés par des « échelles » de questions aussi homogènes et aussi indépendantes que possible l'une de l'autre, avant de définir leur valeur en termes professionnels. Mais les groupes d'adultes étudiés pour cette validation, depuis 1939, sont aussi nombreux que ceux étudiés par Strong (nous en avons compté plus de 80, pour les hommes seulement, dans la dernière édition du Manuel) ; ils comprennent aussi un éventail de

professions plus vaste — alors que le Questionnaire de Strong, à trois ou quatre exceptions près, n'a différencié jusqu'ici, essentiellement, que les intérêts de professions libérales ou administratives. Donc, les « échelles » de l'Inventaire de Kuder nous paraissent plus utiles, jusqu'à preuve du contraire, pour une **orientation scolaire** préalable à l'orientation professionnelle, et plus large que celle-ci (voir, à ce sujet, les remarques de M. A. Martin dans l'article déjà cité).

4. Enfin, si notre collègue et ami J.-Bl. Dupont a prouvé que des recherches partielles, dans le même sens que celles de Strong, étaient possibles ici en Suisse sur des groupes de **candidats** à tel ou tel métier⁵, une application généralisée d'un Questionnaire tel que celui de Strong dans notre pays, pour être valable, demanderait des recherches analogues à celles de Strong, qui nous paraissent irréalisables... Par contre, il nous semble que ces recherches de « confirmation » ne soient pas aussi nécessaires pour l'Inventaire de Kuder, vu les résultats si nettement différenciés selon les professions que présente celui-ci dans le Manuel, et dont nous citerons quelques-uns tout à l'heure. Il semble que des différences aussi marquées doivent se retrouver dans tous les pays, pour peu qu'ils aient des structures professionnelles semblables — comme cela semble bien être le cas, dans les grandes lignes, entre Suisse et Etats-Unis.

Les « familles » ou **groupes d'intérêts** de l'Inventaire de Kuder comprennent aujourd'hui — c'est la deuxième révision du test — les dix échelles suivantes : intérêts pour les activités de plein air, pour la mécanique, « numériques » ou mathématiques, scientifiques, « persuasifs » (pour la vente et la publicité) ; « artistiques » (dessin), littéraires, musicaux, pour le service social, et pour le travail de bureau⁶.

On obtient le « profil » des intérêts d'un élève en reportant le niveau des « scores obtenus à chaque échelle sur un graphique, étalonné au préalable par l'étude d'un grand nombre de réponses : c'est l'intensité des intérêts (ou des préférences) pour les différents domaines qui se dégage ainsi, ayant pour points de repère le résultat médian (ou centile 50) de tout le groupe, et les centiles 25 et 75, qui, selon le prof. Kuder, indiquent les limites au-dessus et au-dessous desquelles un résultat est « significativement » utile pour conseiller, ou déconseiller, une profession qui implique un tel type d'intérêts.

Venons-en donc, enfin, à présenter brièvement quelques résultats. à ces « échelles d'intérêts », des groupes professionnels d'adultes qui, aux Etats-Unis, remplissent cet Inventaire, et dont le sujet médian atteint ou dépasse (d'après les données du Manuel) le centile 80 du barème des adultes — c'est-à-dire dont la moitié des représentants montre plus d'intérêt, dans ces domaines, que le 80 % (au moins) de l'ensemble des habitants du pays.

A l'échelle des **intérêts** de plein air, le médian du groupe des inspecteurs forestiers atteint le cent. 91 (niveau qui n'est donc dépassé que par 9 % de l'ensemble des Américains) ; suivent les ingénieurs forestiers, les gardes forestiers, et les agriculteurs (cent. 86). Notons que les techniciens des stations de recherche

⁵ J.-Bl. Dupont : « La mesure des intérêts appliquée à différents groupes professionnels », in « Revue suisse de Psychologie », 1959, XVIII, 1, pp. 42-53.

⁶ Un autre Inventaire (« Personal »), également établi par le prof. Kuder, envisage des traits de personnalité, liés eux aussi au choix de certaines professions : ainsi, la préférence pour des activités de groupe, pour le travail intellectuel, pour les situations de commandement, etc.

⁴ En anglais : « Kuder Preference Record - Vocational ». Le prof. Kuder est actuellement professeur de psychologie à la Duke University, et éditeur de la revue « Educational and Psychological Measurement ».

forestière présentent, de plus, un centile moyen de 73 à l'échelle des intérêts scientifiques, et l'équipe administrative du même service, un centile 78 à l'échelle littéraire qui distinguent nettement ces deux groupes des forestiers « purs ».

A l'échelle des **intérêts pour la mécanique**, ce sont les apprentis mécaniciens qui ont les résultats les plus élevés (médian au cent. 94), après quoi viennent les ajusteurs mécaniciens, les ingénieurs mécaniciens (cent. 79 à cette échelle et 74 à l'échelle « scientifique »), et les électriciens.

Echelle des **intérêts « numériques »** : ici, ce sont les experts-comptables qui priment (cent. 94), suivis des caissiers et comptables et des contremaîtres de fabrique (cent. 85), des employés de banques, de certains ingénieurs (étude des temps), et... des maîtres de mathématiques (cent. 84) ! Mais ces derniers se distinguent des comptables par leur niveau d'intérêt pour le travail de bureau (cent. 33, contre 88 de moyenne pour les premiers). On voit l'importance du « profil » entier pour une bonne interprétation des résultats !

Passons rapidement sur l'échelle des **intérêts scientifiques** — où se distinguent les chimistes, les psychologues « de laboratoire », les ingénieurs chimistes ou électriciens, les aviateurs, les médecins, etc. — pour nous demander ce que signifient les **intérêts « persuasifs »**... Nous le verrons tout de suite en notant que les résultats les plus élevés sont atteints ici par les vendeurs qualifiés et les directeurs de services de vente, les courtiers et agents publicitaires, et les agents d'assurance.

A l'échelle d'**intérêts artistiques**, nous trouvons au premier plan les dessinateurs publicitaires et techniques, suivis des menuisiers, des apprentis-mécaniciens et menuisiers, et des photographes (cent. 71) ; chez les femmes les artistes-peintres et les maîtresses de dessin.

Mais il est sans doute inutile d'allonger cette liste : comme on le voit, elle recouvre généralement — en les basant sur des données empiriques assez impressionnantes — des faits que les profanes eux-mêmes accepteraient pour des faits de « bon sens ». Il est plus intéressant de remarquer les « combinaisons d'intérêts » que l'on décèle par cet Inventaire : ainsi, pour les assistantes de laboratoire (cent. médian de 93 à l'échelle scientifique, et 84 à l'échelle mécanique), ou les agents publicitaires (combinaison d'intérêts « persuasifs » et littéraires), ou encore les acteurs de théâtre, qui réunissent des intérêts aussi élevés pour la musique qu'aux échelles littéraire et artistique, avec une aversion toute particulière pour les chiffres (cent. moyen de 7 à l'échelle « numérique ») !

Voilà qui suffit, me semble-t-il, à montrer l'efficacité et la valeur pratique de ces « échelles d'intérêts », pour une meilleure « connaissance de soi-même » et aussi une meilleure adaptation sociale de nos adolescents.

Premiers résultats de notre recherche sur des élèves des écoles de Suisse romande

10. Nous avons recueilli, jusqu'ici, plus de 500 résultats de jeunes garçons, et environ 300 de jeunes filles (dans les écoles primaires de Lausanne, Bienne et Yverdon, au Progymnase français de Bienne, au Collège secondaire et à l'Ecole de Commerce de Neuchâtel, au Gymnase de La Chaux-de-Fonds). Avec les premiers 200 résultats de chaque sexe, nous avons établi un barème provisoire, qui nous a permis d'envoyer à tous ces jeunes un « profil d'intérêts ». Ces résultats sont généralement très proches — en ce qui concerne les garçons — des résultats américains, mais

ils semblent marquer, par rapport à ceux-ci, plus d'intérêts « littéraires », et moins d'intérêt pour le service social et la vente.

20. Il y a d'assez fortes différences entre les résultats des élèves de classes primaires et secondaires (Gymnase de La Chaux-de-Fonds), en ce sens que ces derniers ont, en moyenne, plus d'intérêts scientifiques, littéraires, musicaux, et pour le service social, et les élèves de classes primaires beaucoup plus d'intérêts pour la mécanique, le travail de bureau, et même pour la vente (intérêts « persuasifs »).

30. En ce qui concerne les différences entre **garçons et filles**, nous avons retrouvé les différences déjà constatées aux Etats-Unis, quoique dans d'autres proportions. Ainsi, les filles montrent, évidemment, beaucoup plus d'intérêt que les garçons pour le « service social » (10 % des garçons seulement y donnent les mêmes résultats que le 50 % des jeunes filles), alors que c'est juste le contraire pour la mécanique. Les filles démontrent encore plus d'intérêts « artistiques », musicaux, et pour les travaux de bureau, alors que les résultats supérieurs aux échelles d'intérêts scientifiques, de plein-air, « persuasifs », et numériques.

40. Enfin, nous avons tenté un premier contrôle de la valeur de nos résultats, en confrontant ceux-ci, à l'échelle des intérêts pour la **mécanique**, avec les choix professionnels déjà effectués par les élèves, vers la fin de l'année scolaire de 9e. Sur les 124 premiers élèves examinés (38 à Bienne, 86 à Lausanne), 45 avaient choisi un apprentissage de type « mécanique » (y compris ceux d'électricien et d'horloger). Sur ces 45, les deux tiers avaient un résultat supérieur au cent. 75 à l'échelle « mécanique » — ce qui nous semble prouver la validité générale des questions de cette échelle pour ces professions ; 9 autres avaient un centile compris entre 50 et 70, 6 autres entre 25 et 45, 1 enfin entre 20 et 25. Pour 16 élèves, donc sur 45, le choix professionnel ne semble pas concorder avec leurs résultats à l'Inventaire, auquel des résultats beaucoup plus élevés à d'autres échelles semblent indiquer une toute autre orientation, soit vers la vente, ou la publicité, ou le travail de bureau. Ce contraste entre choix professionnel et résultats de l'Inventaire, nous paraît être une marque de l'engouement actuel de beaucoup de jeunes pour un métier « prestigieux », sans que cet engouement corresponde toujours à un intérêt réel.

≈

Notre travail consistera, maintenant, à compléter nos observations, de manière à avoir un « échantillon » de résultats assez représentatif de notre jeunesse ; puis à faire sur cet « échantillon » une analyse des réponses qui permette d'en contrôler l'efficacité, et éventuellement de modifier ou abrégier le texte actuel de notre adaptation de l'Inventaire ; enfin, de faire, pour chacune des « échelles » de l'Inventaire, une confrontation entre résultats et choix professionnel, telle que nous venons de l'esquisser dans le domaine des intérêts pour la mécanique, en l'étendant aussi aux élèves secondaires, aux étudiants et aux élèves des écoles techniques.

En conclusion, nous voudrions remercier à la fois maîtres et élèves pour leur accueil et leur bonne volonté. Nous espérons, par cette recherche, pouvoir de travail qui permette aux orienteurs de tenir mieux compte du rôle des intérêts dans le problème — si important pour la vie de chacun — du choix d'une profession.

J.-P. Descombes, psychol. dipl.

Un changement d'espérance

C'est l'ouvrage de Gabriel Marcel de l'Institut, que Plon vient de publier dans la collection « Tribune libre ». On ne peut suspecter la valeur de l'écrivain-philosophe dont l'ensemble de l'œuvre a été couronné récemment du Grand Prix National des Lettres.

Ce livre est sous-titré : « A la rencontre du Réarmement moral ». C'est dire que l'auteur a pleinement admis la thèse de Frank Buchman qui, en 1938, lançait ses quatre impératifs moraux : honnêteté absolue, pureté absolue, désintéressement absolu, amour absolu. La doctrine de l'éminent philanthrope peut paraître puérile ou simpliste. A y regarder de près, elle n'est ni l'un ni l'autre, mais elle est... simple. Et si la complication est justifiée et indispensable dans la technique des humains — pensons aux engins modernes — par contre la simplicité est de rigueur en face de l'humain tout court. Du reste, ces quatre critères moraux sont contenus dans l'Evangile, plus précisément dans le Sermon sur la montagne. Et ce n'est pas ailleurs que Frank Buchman, fervent croyant, les a pris. Mais celui qui veut adhérer au Mouvement doit commencer par changer radicalement son propre comportement. Et c'est bien là le hic ! A celui qui lui expose ses difficultés, ses problèmes insolubles, Buchman dit très simplement : « Voyons cela dans le silence ». Car c'est bien le silence, le recueillement, qui est à la base de ce magnifique mouvement. Ce n'est pas dans le fatras de nos activités fébriles et tapageuses que nous pouvons percevoir la voix de notre conscience, donc la voix de Dieu. Et il me vient sur les lèvres ce vieux chant grave et beau :

« Dans le silence du matin
O Jésus descends dans mon âme.
Sois mon compagnon de chemin,
Mon cœur ardemment te réclame. »

Faisons confiance au crible serré et rigoureux du philosophe Gabriel Marcel et écoutons les témoignages bouleversants qu'il a « laissés passer ».

~

Irène Laure, courageuse Française socialiste, du Midi, dont le mari travaillait dans la marine marchande, lui-même élève puis disciple de Marcel Cachin qui forma au marxisme génération après génération. La guerre de 1939 : l'occupation, la faim, le maquis, la lutte.

« De quelles souffrances n'avons-nous pas payé notre libération ! Nous étions libres des Allemands, mais où était la libération des Français ? Les haines, les rancunes, les vengeances personnelles empoisonnaient la victoire, et la paix tant désirée était un mensonge, **car il n'y avait pas de paix dans les cœurs**. »

Elue député socialiste à la Constituante, Irène Laure fut sollicitée de se rendre à Caux, siège européen du Réarmement moral. Elle y opposa d'abord un net refus, puis... accepta. C'était en décembre 1947. Sa première impression fut défavorable et le cadre imposant lui fit penser qu'il s'agissait d'une entreprise des capitalistes pour faire tenir les ouvriers tranquilles. Puis elle comprit la sincérité et le désintéressement total des participants au rassemblement si cosmopolite de Caux. Quelques jours plus tard, elle y prit la parole : « J'ai tellement haï l'Allemagne que j'aurais voulu la voir rayée de la carte de l'Europe. Mais j'ai vu ici que ma haine était une erreur et je voudrais demander à tous les Allemands présents de me pardonner. »

L'ouvrage précité vous dirait encore comment Irène Laure a pu gagner à l'idée de Caux son mari et ses cinq enfants.

R. D. Mathur est un jeune musulman de l'Inde. D'abord nationaliste fanatique, il lutta d'arrache-pied pour évincer l'opresseur : l'Anglais. Après la victoire, il dut déchanter et comprit bien vite que l'égoïsme étranger était largement remplacé par tous les égoïsmes indigènes qui s'entre-déchiraient, au grand dam de la paix intérieure. A New-Delhi, il vit jouer, par des acteurs bénévoles, une pièce intitulée : « Jotham Valley » : deux frères qui commencent pas se haïr et finissent par s'aimer. Le sujet n'est pas neuf, mais la conviction qui se lisait sur les visages heureux des acteurs improvisés fit une telle impression sur le jeune Mathur qu'il résolut de changer sa propre vie. « J'avais trouvé un but de vie et Dieu s'est servi de moi, non seulement dans ma famille, mais dans mon pays et dans le reste du monde. »

Hans Bjerkholt fut, en 1923, l'un des fondateurs du parti communiste norvégien. « Nous publions un journal d'usine dont le principe directeur était le suivant : la méfiance entre les patrons est une condition essentielle de confiance entre les ouvriers ». En 1928, Bjerkholt fut choisi pour conduire une délégation au 6^e Congrès du Komintern à Moscou. Pendant la guerre, sa qualité de chef communiste le fit arrêter par la Gestapo. Il se rendit à Caux en 1950. « J'avais passé toute ma vie à batailler pour faire changer les autres, mais je découvrais qu'il me fallait changer moi-même pour amener les autres à en faire autant. » Le même dira : « La sagesse humaine seule n'a pas réussi à résoudre les problèmes que l'âge atomique a soulevés. La réponse est simple. Renverser la situation exige un changement complet de chacun d'entre nous, un engagement total de fonder nos actions et pensées sur des critères moraux absolus et les directions inspirées de Dieu. Voilà le fondement solide sur lequel nous pouvons construire un monde libéré de la peur où les besoins de tous seront satisfaits ».

La 3^e partie du volume traite spécialement de l'adhésion au Réarmement moral de milliers de Japonais, avec le chef du gouvernement, M. Kishi. Et l'on verra à Manille la réconciliation de ces deux peuples : les Japonais et les Philippins ; réconciliation incroyable si l'on songe à tout ce que ceux-ci avaient souffert de ceux-là, de 1942 à 1945.

Qui est Frank Buchman ? D'origine suisse, la famille Buchman émigra en Amérique en 1740 et s'établit en Pennsylvanie. Né en 1878, Frank fit de solides études et devint professeur d'université. Il entreprit de grands voyages et consacra tous ses loisirs à se familiariser avec les hommes et les pays. En 1909, se trouvant à Keswick, dans le nord de l'Angleterre, il entra dans une petite église. Le prédicateur y parlait de vérités que Frank connaissait depuis longtemps, mais qui tout à coup prenaient vie : « Pour la première fois, je me suis vu avec tout mon orgueil, mon égoïsme, ma faillite et mon péché. Mon **Moi** était le centre de ma vie ; si je voulais changer, il fallait que ce grand **moi** soit crucifié. Les ressentiments que j'avais contre six hommes me sont apparus comme des stèles funéraires dressées dans mon cœur. Je demandai à Dieu de me changer ; Il me demanda de me réconcilier avec ces hommes. J'obéis et j'écrivis six lettres d'excuses. »

Pour terminer, citons l'une des fortes pensées de cet homme de bien :

« Ni à gauche, ni à droite, mais tout droit. »

Présumons que Frank Buchman croit, avec le docteur Carrel, que : « L'homme a besoin de Dieu comme de l'oxygène ».

L. Pichonnaz.

Belle propagande !

Comme chaque fois que maman n'est pas là, le gosse se précipite dans l'escalier, un gros morceau de pain dans la poche. Plus loin, il retrouve Polin, « celui qui a de la peine à l'école » disent les grandes personnes, et l'entraîne dans les rues ; se tenant par l'épaule, ils discutent sérieusement, le front baissé, le pas long, avec l'air des enfants qui ont un grave problème.

— Ce soir, on va lire *Passage des Fleurs* ?

— Non, Rue des Gendarmes, il y en a plus.

Polin a mangé trop vite, il a le hoquet.

Rue des Gendarmes, la lecture des réclames à néon s'avère laborieuse.

— Elle s'éteint tout le temps, rage Polin entre deux hoquets, je dois chaque fois recommencer.

— Bon... lis quand c'est rouge, moi je lirai les mots jaunes.

— C'est rouge, hurle Polin, c'est à moi ; il regarde les grosses lettres aveuglantes et les suit du bout de son doigt. Hoquet.

— Zut, c'est de nouveau jaune. J'en ai assez, viens avec moi, j'ai une idée. Devant l'école, il y en a une qui ne s'éteint pas. On la voit seulement la nuit.

Et les deux gosses de filer, à grands pas, sûrs de leur affaire.

— On fait à c'ui qui trouve en premier !

— D'accord !

— Tu te mets un peu plus en arrière, demande Polin, tu sais mieux lire. Hoquet.

— Ouais ! On commence : un, deux, trois...

Hoquet de Polin.

Les passants sont une masse mouvante, les voitures des rubans bruyants, la nuit un manteau léger ; les gosses lisent, les jambes écartées, nez en l'air, mains dans les poches, les yeux fixés sur le signal phosphorescent, « la réclame qui ne s'éteint jamais ».

Hoquet de Polin. Trois dames se retournent et rient. Polin est gêné.

— Hé ! on en cherche une autre, il y a des gens qui nous regardent.

— Justement, ils voient enfin qu'on sait lire !

— Tu trouves pas que c'est difficile, c'est pas la même écriture qu'à l'école !

— Justement, c'est qu'on n'a pas le droit de lire !

— Ah ! Hoquet.

— Dépêche-toi, j'ai bientôt fini.

— Alors, ça vaut pas la peine que je me dépêche...

Polin regarde une petite étoile, entre deux silhouettes de cheminées noires. C'est bien plus joli, et surtout on la comprend tout de suite, cette petite étoile.

Brusquement :

— Eh bien !

— Quoi ? demande Polin.

— C'est écrit « Prudence Ecole ».

— J'sais pas c'que ça veut dire.

— Ça veut dire que c'est dangereux d'aller à l'école, pardine !

— Quelle réclame ! C'est pour ça qu'ils l'allument seulement la nuit !

Hoquet.

F. C.

VARIÉTÉ

Vive les grands-mères !

Après la guerre, lorsque les autorités londoniennes voulurent rebâtir la ville, on décida, pour décongestionner celle-ci, de construire à la périphérie de petites « villes satellites » de 10 000 à 20 000 habitants. L'une de ces cités, Harlow, fut particulièrement destinée aux jeunes couples et aux enfants.

Tout alla bien pendant quelque temps : la maraîche jouissait de l'air, du soleil, « des espaces de verdure », et les parents de la propreté et du confort (à côté des taudis londoniens) ! Mais bientôt des protestations et des réclamations s'élevèrent : « Rendez-nous nos grands-parents ! Pas moyen de vivre sans les grands-mères ! Auprès de qui trouver le calme ? A qui confier nos soucis ? Comment nous tirer d'affaire sans personne pour surveiller les petits pendant que nous travaillons ou que nous voulons aller au cinéma avec nos maris ? » Tant et si bien que les autorités furent obligées d'abroger les règlements et de laisser entrer dans la cité réservée les chers grands-parents... enfin appréciés à leur juste valeur !

N'imitons pas Harlow et sachons à temps, c'est-à-dire avant que l'amertume et la tristesse n'envahissent leur cœur, faire aux grands-parents la place qu'ils méritent.

(« Entretiens sur l'éducation », juillet 1959.)

LE DÉPARTEMENT SOCIAL ROMAND

des
Unions chrétiennes
de Jeunes gens
et des Sociétés
de la Croix-Blanche



recommande
ses restaurants à

LAUSANNE

Restaurant LE CARILLON, Terreaux 22
Restaurant de St-Laurent, rue St-Laurent 4

GENÈVE

Restaurant LE CARILLON, route des Acacias 17
Restaurant des Falaises, Quai du Rhône 47

NEUCHÂTEL

Restaurant Neuchâtelois, Faubourg du Lac 17

MORGES

Restaurant « Au Sablon », rue Centrale 23

MARTIGNY

Restaurant LE CARILLON, Rue du Rhône 1

Etudes classiques scientifiques et commerciales

Maturité fédérale
Ecoles polytechniques
Baccalauréat français
Technicums
Diplôme de commerce
Sténo-dactylographe
Secrétaire-comptable
Baccalauréat commercial

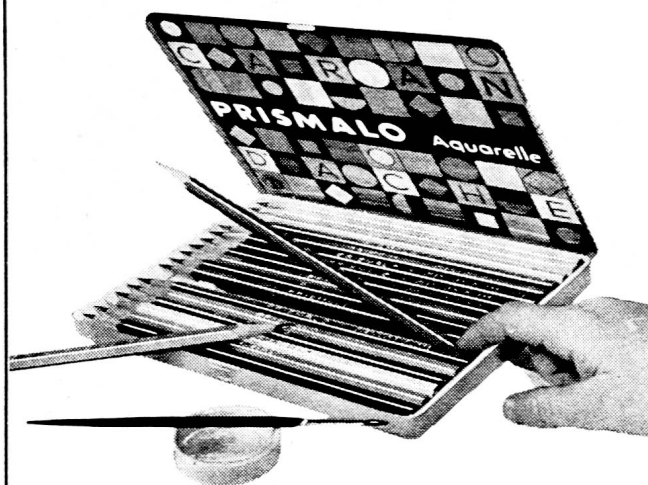
Classes préparatoires dès l'âge de 10 ans
Cours spéciaux de langues

Ecole Lémania

LAUSANNE CHEMIN DE MORNEX TÉL. (021) 23 05 12

PRISMALO

Assortiment scolaire



permet la composition
d'innombrables demi-tons

CARAN D'ACHE

PRODUIT SUISSE

La société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat

vous conduira dans vos sites préférés...



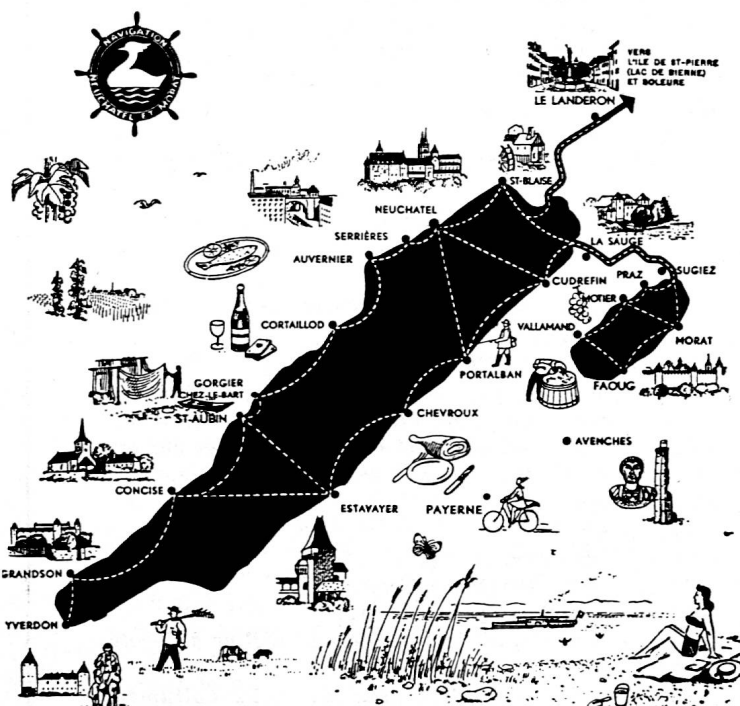
... et vous propose une croisière sur les lacs de
Neuchâtel, Morat et Bièvre et les idylliques
canaux de la Broye et de la Thielle.

Services réguliers d'été :

- Neuchâtel-Estavayer (via Cudrefin-Portalban)
- Neuchâtel-Estavayer (via Cortailod-St-Aubin)
- Neuchâtel-Ile de St-Pierre (via canal de la Thielle)
- Neuchâtel-Morat (via canal de la Broye)
- Morat-Vully et tour du lac

Conditions spéciales pour écoles.

Sur demande, organisation de bateaux spéciaux
à conditions favorables pour toutes destinations
des trois lacs.



Renseignements : Direction LNM, Maison du Tourisme, Neuchâtel, tél. (038) 5 40 12